



# Webinaire Réseau Rural National – RURALIZATION

## 25 février 2021

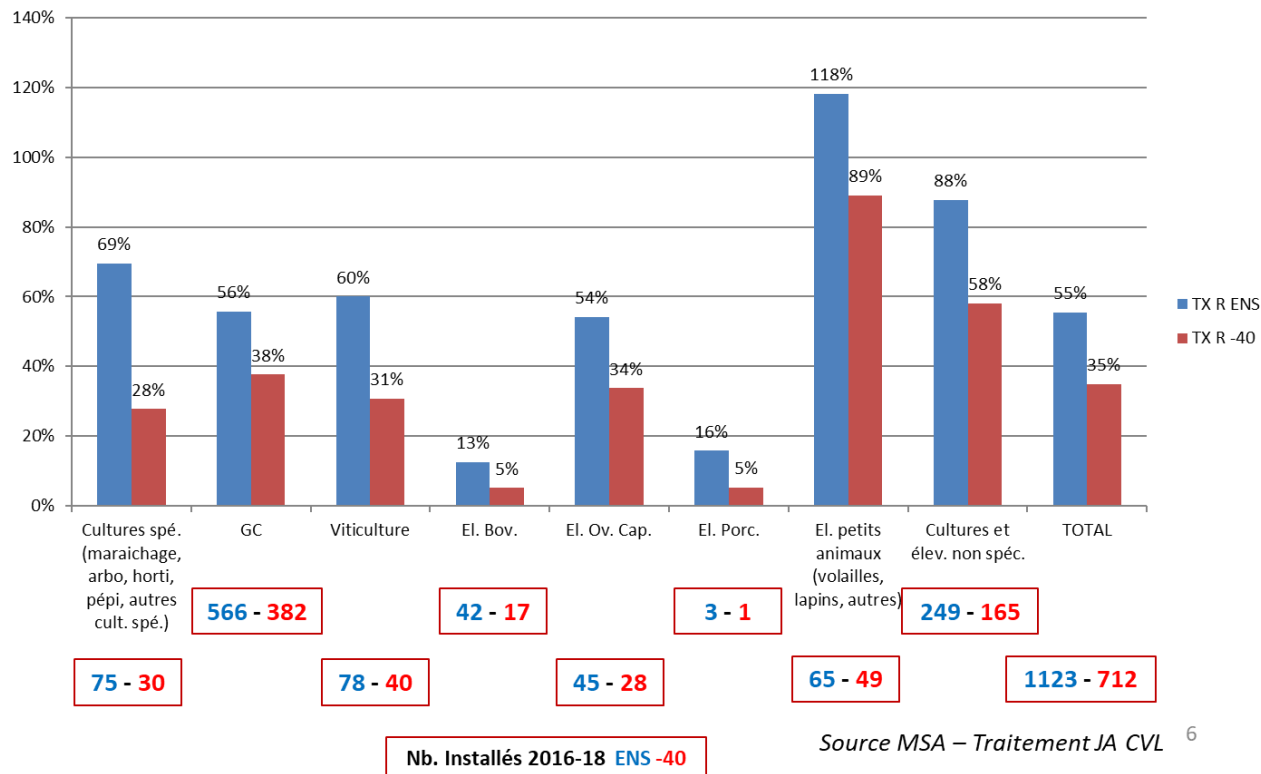
**Innover pour le renouvellement des  
générations agricoles en France et en  
Europe**

**Exemple territorial et multi-partenarial  
en région Centre-Val de Loire**

# Le renouvellement des générations en Centre – Val de Loire

## Taux de renouvellement - Région CVL

Taux de renouvellement en région Centre-Val de Loire



Les Régions autorité de gestion des mesures installation, formation, coopération du 2<sup>ème</sup> pilier de la PAC

Contexte et enjeux du renouvellement des générations en Centre Val de Loire :

- Une agriculture orientée vers les grandes cultures mais avec toutes les filières présentes, 25 000 exploitations agricoles
- 544 installations en moyenne par an (2016-2019) dont 405 pour les moins de 40 ans  
= **74,5 % des installés ont moins de 40 ans**
- 947 DJA attribuées de 2015 à 2019 soit 189 DJA/an  
= **46,6 % des installés de moins de 40 ans mobilisent la DJA**
- 40% des DJA mobilisent la modulation « hors cadre familial »
- Grande disparité de dynamique entre les 6 départements et les filières

# Une réponse originale financée par le PEI, le stage paysan créatif

**En réponse à l'appel à projets PEI de 2016, axe 2 du PEI « Nouvelles formes d'organisation pour permettre aux entreprises de s'adapter à un marché spécifique et/ou répondre à des enjeux d'emploi sur le territoire »**

<https://www.youtube.com/watch?v=HlIBzOscs3Y&feature=youtu.be>

La stage paysan créatif existait ailleurs.

L'ARDEAR Centre-Val de Loire, avec l'ADEAR Indre et Loire, la MFR de l'Orléanais et Terres de liens Centre a déposé un projet de 3 ans de près de 180 000 euros (142 000 euros de FEADER et 36 000 euros d'aide Région)

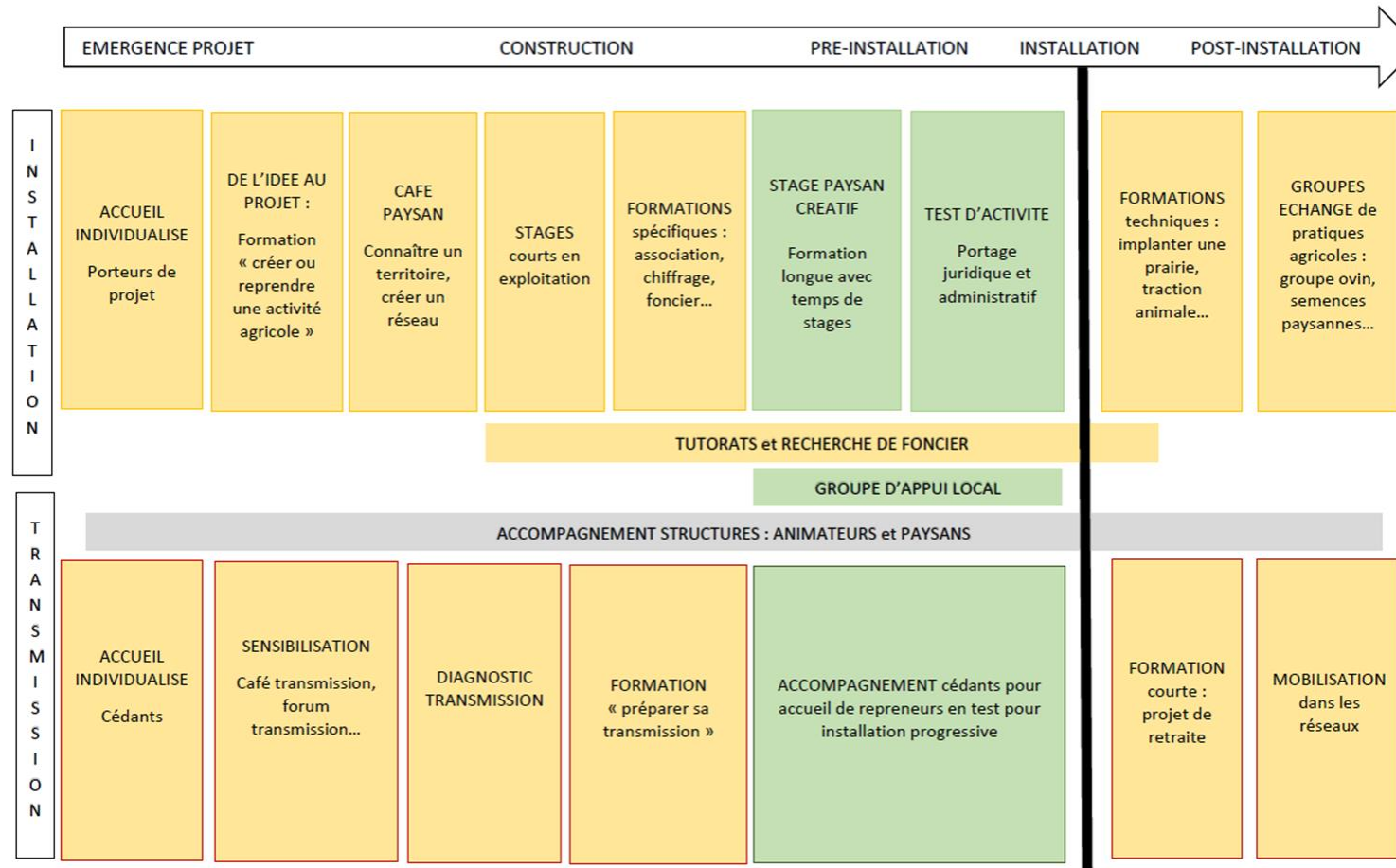
- Proposer des moyens concrets et pratiques aux porteurs de projet afin de mettre en œuvre leur projet de création d'entreprise agricole, tant sur les aspects techniques, qu'économiques et humains.
- Mobiliser l'ensemble des ressources extérieures nécessaires à la mise en œuvre du projet
- Analyser l'environnement pour faire les meilleurs choix au regard des objectifs professionnels et personnels

Le public concerné dispose d'un diplôme de niveau IV minimum, est demandeur d'emploi et est porteur d'un projet d'installation en agriculture

Durée du parcours théorique complet : 12 mois ; en centre de formation (161h dont 84h en tronc commun), en entreprise (1435h, chez un paysan accueillant à proximité du site envisagé pour l'installation future)

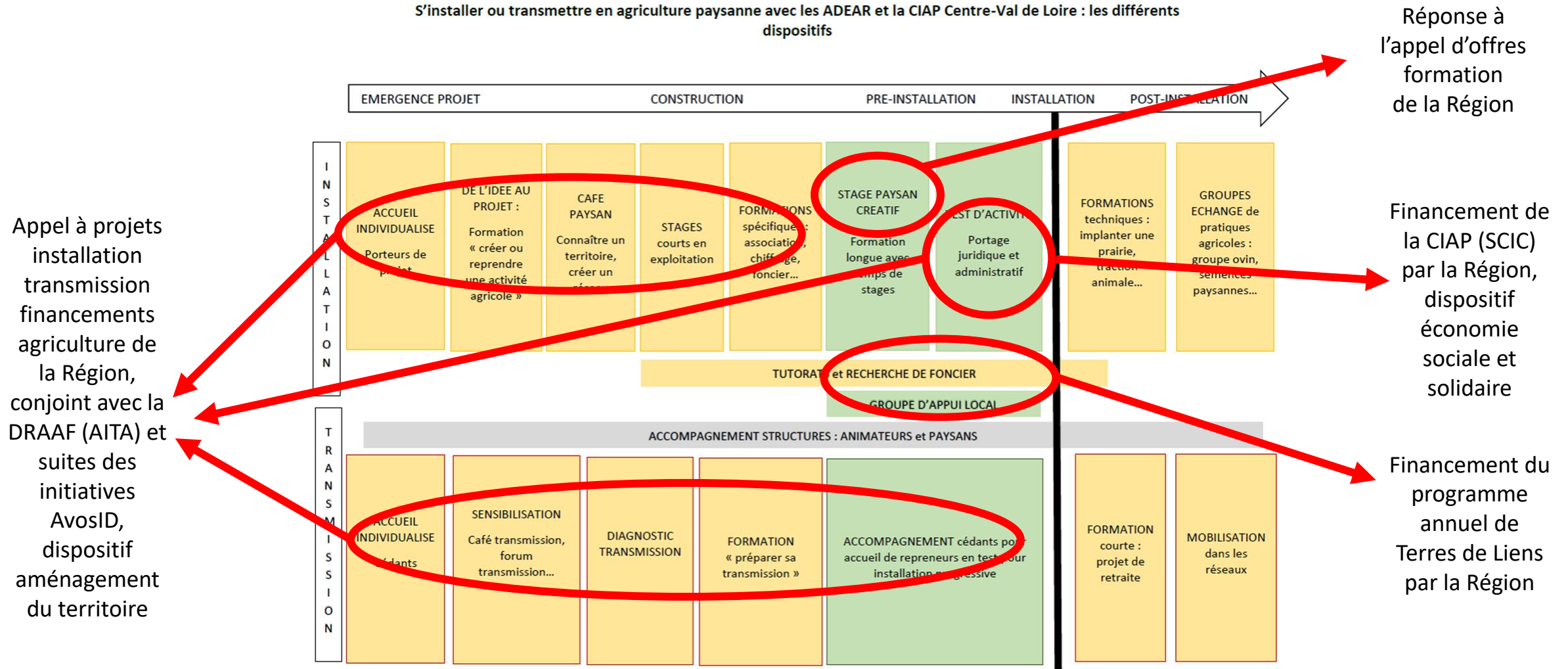
# Traduction de l'innovation au bout de 3 ans

S'installer ou transmettre en agriculture paysanne avec les ADEAR et la CIAP Centre-Val de Loire : les différents dispositifs



# Après le PEI, la Région suit la dynamique avec d'autres outils

S'installer ou transmettre en agriculture paysanne avec les ADEAR et la CIAP Centre-Val de Loire : les différents dispositifs



# Quelles leçons dans la perspective PAC post2020

## Accompagner le renouvellement des générations en agriculture fait appel à une mosaïque de compétences de la Région et se construit dans toutes ses dimensions

Dans le plan stratégique national, volets régionaux, la DJA n'est qu'un élément de la réflexion globale sur le renouvellement des générations : la concertation régionale a porté sur tous les leviers disponibles

La réflexion sur l'articulation des compétences doit se poursuivre

## Accompagner l'innovation en agriculture grâce au PEI

La démarche ascendante de définition des priorités a porté ses fruits, la définition de la notion d'innovation retenue également : l'innovation dans toutes ses composantes + la définition retenue pour l'innovation (de rupture et autres). Cela sera à nouveau interrogé en 2022.

La construction du futur PEI dans la concertation s'est faite avec le partenariat et des ateliers de retour d'expérience de tous les lauréats du PEI 2014-2020

PSN : autorité de gestion unique (Etat)	
ETAT (MAA)	REGION = interventions HSIGC
<ul style="list-style-type: none"> <li>1<sup>er</sup> pilier de la PAC</li> <li>Programmes sectoriels</li> <li>Assurance récolte + ICHN</li> <li><b>Etat, avec participation des Régions à l'élaboration et la mise en œuvre :</b> mesures agroenvironnementales climatiques surfaciques</li> <li><b>Etat, avec une ambition coordonnée avec les Régions :</b> Soutien agriculture biologique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Installation des jeunes agriculteurs</b></li> <li><b>Investissements agricoles</b></li> <li><b>Investissements forestiers</b></li> <li><b>Transformation agroalimentaire</b></li> <li><b>Formation / diffusion de connaissances</b></li> <li><b>Environnement/Natura 2000</b></li> <li><b>MAEC non surfaciques</b></li> <li><b>Coopération / PEI</b></li> <li><b>Développement rural</b></li> <li><b>Leader</b></li> </ul>